

Fin du Moratoire – Abandon du quasi statut interministériel – maintien du statut et du FSPOEIE

Le 26 mai 2016, les Ouvriers d'Etat étaient en grève pour exiger des recrutements et la levée du moratoire qui imposait une autorisation de Matignon pour pouvoir recruter au compte goutte sur des missions très spécifiques.

Le 24 mai 2016, la CGT était reçue par la Directrice de cabinet adjointe de la Fonction Publique dans le cadre du préavis de grève, Myriam BERNARD avait annoncé une demande d'arbitrage à Matignon sur l'avenir du projet de quasi statut interministériel en préparation à la fonction publique et sur la politique de recrutement des Ouvriers d'Etat

Le 18 juillet 2016, le cabinet de la ministre de la Fonction Publique conviait les organisations syndicales pour rendre compte des orientations du Gouvernement, celles-ci ne font que confirmer les propos de la Ministre de la Fonction Publique, tenus le 1^{er} juin à l'Assemblée Nationale :

- **Levée du moratoire et reprise « normale » des recrutements**
- **Abandon du projet de quasi statut interministériel visiblement trop compliqué à mettre en place**
- **Maintien des statuts existants à charge de chaque ministère de les toiletter en fonction de grands principes : évolution de la rémunération et de déroulements de carrières calés sur les règles des fonctionnaires**
- **Maintien du régime de retraite : le FSPOEIE**

Nous pouvons crier victoire suite à ces annonces que nous mettons à l'actif de l'action du 26 mai, de la mobilisation de CGT et du travail réalisé par le collectif CGT Ouvriers d'Etat depuis 2011 suite au rapport de la cour des comptes.

Cependant la décision prise de renvoyer vers chaque ministère le soin de régler et de gérer ses ouvriers d'Etat ne règle pas toutes nos revendications et ne garantit pas des recrutements en nombre suffisant.

Il nous reste maintenant à faire pression auprès de notre ministère, des services et des établissements pour :

- **Exiger des recrutements en nombre suffisant pour maintenir et reconquérir nos missions.**
- **Lancer le chantier statutaire dans les meilleurs délais afin d'améliorer nos règles statutaires,**

**Le SNOPA CGT agit pour défendre
Nos missions – nos emplois – notre statut**